

## NE PAS RESTER SEUL FACE AU PROBLEME : EN PARLER

De nombreux interlocuteurs peuvent être à l'écoute :

- Entourage
- Chef d'établissement, directeur d'école, enseignant, assistante sociale scolaire, infirmière scolaire, médecin scolaire, professeur principal, CPE
- Fédération de parents d'élèves
- Travailleurs sociaux de la Caf, assistante sociale du Conseil général
- Médecin généraliste, Maison des Ados, Centre médico psychologique
- Jeunes violences écoute au 0808 807 700
- Stop harcèlement au 0 808 807 010
- Cyberharcèlement au 0 808 200 000

## OUTILS

Pour sensibiliser, amorcer une réflexion...

Ouvrages :

"Harcèlement et brimades entre élèves, la face cachée de la violence scolaire"  
de BELLON Jean-Pierre et GARDETTE Bertrand, Fabert, Paris, 2010.

"Harcèlements à l'école"  
de CATHELIN Nicole, Albin Michel, 2008.

Sites internet : [www.jeunesviolencesecoute.fr](http://www.jeunesviolencesecoute.fr)  
[www.harcelement-entre-eleves.com](http://www.harcelement-entre-eleves.com)  
(association pour la prévention de phénomènes de harcèlement entre élèves)  
[www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr)  
(consulter les clips de la campagne nationale lancée en 2012)  
[www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr)

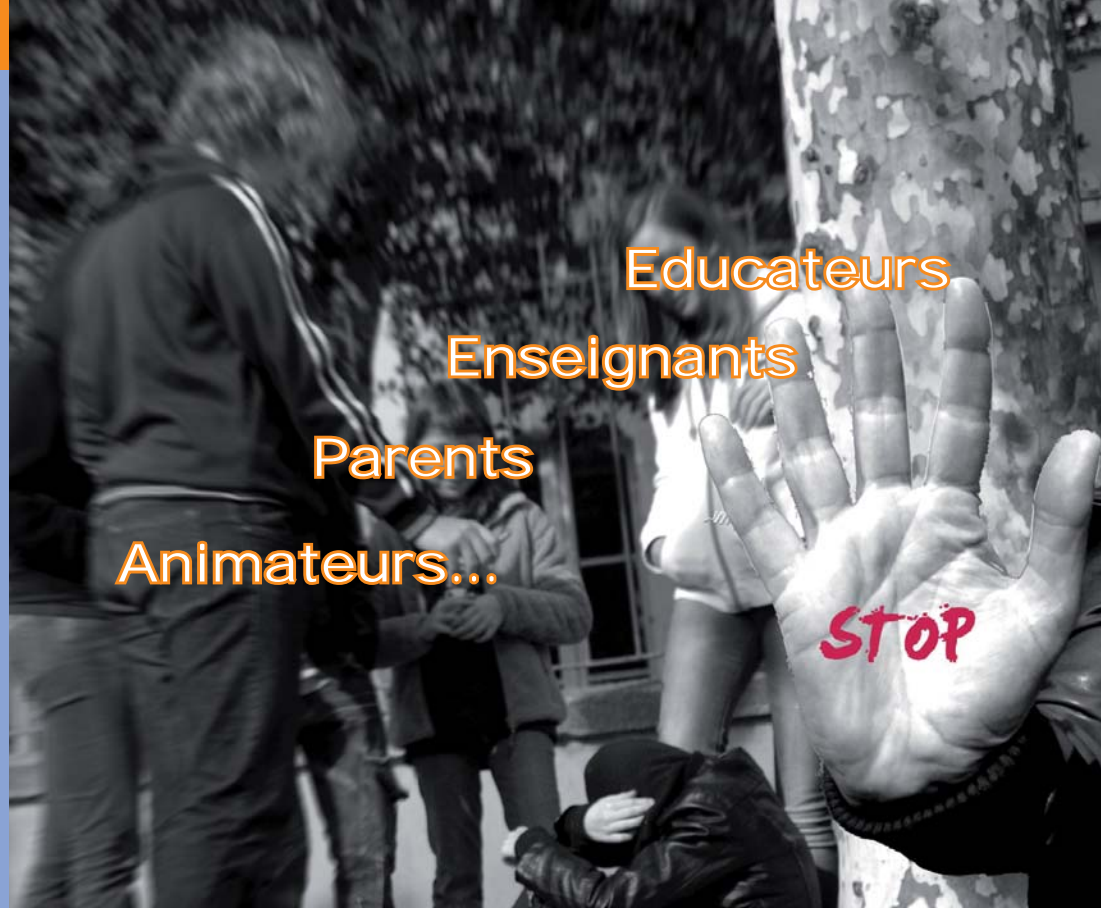
## TELECHARGER CETTE BROCHURE

[www.cafissoire.fr](http://www.cafissoire.fr)      [www.mda63.fr](http://www.mda63.fr)  
[www.issuire.fr](http://www.issuire.fr)      [www.harcelement-entre-eleves.com](http://www.harcelement-entre-eleves.com)

Cette brochure a été réalisée par le groupe de réflexion d'Issoire sur le harcèlement entre jeunes  
Coordination : Issoire Santé Insertion Social / 04 73 89 17 13 / [isis63@orange.fr](mailto:isis63@orange.fr)



Crédit photos : Ministère de l'Éducation Nationale



Educateurs

Enseignants

Parents

Animateurs...

# Le harcèlement entre jeunes, qu'en savez-vous ?

## DEFINITION

**Le harcèlement est la répétition, sur la longue durée, de petites agressions contre lesquelles le jeune, victime, ne parvient pas à se défendre.**

"Le harcèlement est usuellement défini comme une forme de comportement agressif caractérisé par la répétition et l'abus de pouvoir".

Peter K. Smith, Université de Londres.



## CARACTERISTIQUES

- la répétition d'actions négatives sur la longue durée
- la disproportion des forces
- la volonté de nuire

## FORMES

Le harcèlement peut prendre des **formes diverses** :

- des moqueries
- des coups
- l'attribution de surnom
- la mise à l'écart d'un élève par le groupe
- des rumeurs
- des insultes, des menaces
- des propos ou des images véhiculées par les portables ou les réseaux sociaux (cyber-harcèlement)

## PROTAGONISTES

Le harcèlement est un **phénomène de groupe** qui implique forcément plusieurs protagonistes :

- la victime
- le ou les harceleurs
- les témoins, les pairs : complices (volontaires ou non) du harceleur

**Sans public, le processus de harcèlement ne peut pas se mettre en œuvre**

## ELEMENTS DE REPERAGE

**Tout changement brutal d'attitude d'un jeune, de comportement doit alerter :**

- baisse des résultats scolaires
- perte de l'estime de soi
- isolement, repli sur soi
- agressivité, agitation, colère
- troubles du sommeil
- somatisations anxieuses
- irritabilité, susceptibilité
- absentéisme, stratégie d'évitement

## QUE FAIRE ?

Le harceleur n'arrête jamais de sa propre initiative, il faut donc agir :

### au sein des structures

- désigner un ou plusieurs **adultes référents formés** qui pourront prendre le temps d'écouter et soutenir la victime
- avoir une **concertation pluridisciplinaire** (échanger entre enseignants, infirmière, agents de la vie scolaire, agents des écoles, parents, fratrie, copains...) afin d'avoir une vision la plus objective possible de la situation
- être très attentif au fait que le harcèlement s'alimente par les rires et les moqueries du public. Il faut donc **agir impérativement avec les témoins** aussi
- recueillir séparément et individuellement les **témoignages** du harceleur et des témoins. **Assurer un suivi** sur la durée pour surveiller l'évolution
- une **action de sensibilisation** peut être organisée en groupe afin d'informer, de débattre, d'échanger sur le harcèlement en général

### en tant que parents

- **aborder** le sujet avec son enfant
- **repérer et signaler** les modifications brutales de comportement aux personnes référentes
- **déposer plainte** si nécessaire

## A NE PAS FAIRE

- Ignorer
- Ne pas aborder précisément la situation repérée dans la structure

## PISTES

*Les pistes ci-dessous peuvent être élargies et adaptées à toutes les structures*

En dehors de tout cas de harcèlement repéré, il est important de mener une politique globale de prévention au sein des structures

- Faire apparaître le harcèlement dans le règlement intérieur
- Désigner des personnes ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer
- Informer les parents (par des conférences, réunions...)
- Sensibiliser les nouveaux adhérents, les nouveaux élèves, les délégués de classe, les "capitaines" d'équipe, les responsables d'encadrement...

